PV – Assemblée générale de SARL

Société à responsabilité limitée ... (dénomination sociale)

Au capital de ...

Siège social : ...

(N° SIREN) ... RCS ... (ville)

Procès-verbal de l'assemblée générale des associés du ... *(date)*

L'an ... *(année en toutes lettres),*

Le ... *(jour),*

A ... heures.

Les associés de la société ... *(dénomination sociale),* SARL au capital de ... euros divisés en ... parts sociales, dont le siège social est à ..., se sont réunis audit siège *(ou : à ...)* sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la gérance.

L'assemblée est présidée par M./Mme/Mlle ... *(préciser ses noms, prénom(s) et qualité de la personne au sein de la société).*

Sont présents :

* M./Mme/Mlle ..., propriétaire de ... parts sociales, numérotées de ... à ... ;
* M./Mme/Mlle ..., propriétaire de ... parts sociales, numérotées de ... à ... ;
* M./Mme/Mlle ..., propriétaire de ... parts sociales, numérotées de ... à ... ;

Sont régulièrement représentés :

* M./Mme/Mlle ..., propriétaire de ... parts sociales, numérotées de ... à ... ;
* M./Mme/Mlle ..., propriétaire de ... parts sociales, numérotées de ... à ... ;

Soit au total ... (nombre) associés présents ou représentés, totalisant ... (nombre) parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant : ... *(indiquer l'ordre du jour tel qu'il a été énoncé dans la lettre de convocation envoyée aux associés).*

* les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le ... ainsi que l'inventaire.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

* les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le ... ainsi que l'inventaire ;
* le rapport de la gérance ;
* le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;
* les accusés de réception des lettres de convocation ;
* *s'il y a lieu,* les pouvoirs des associés représentés ;
* la feuille de présence.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte. *S'il y a lieu,* M./Mme/Mlle ... intervient pour souligner que ... *(retranscrire un résumé des propos de chacun des intervenants).*

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

**Première résolution**

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le ... .

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité *(ou : à la majorité de ... (nombre)* parts sociales).

**Deuxième résolution *(uniquement si utile)***

L'assemblée approuve les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce telles qu'elles lui ont été présentées dans le rapport de la gérance.

*Reprendre ici l'énumération des conventions soumises à l'approbation des associés telle qu'elle a été énoncée dans le rapport de la gérance.*

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité *(ou : à la majorité de ... (nombre) parts sociales)*, étant observé que les associés intéressés ne prennent pas part au vote.

**Troisième résolution**

*si le résultat comptable est positif (bénéfices)*

Les associés décident d'affecter les bénéfices de l'exercice clos le ... de la manière suivante : ... *(à préciser).*

En totalité au compte "report à nouveau" qui de la somme de ......... euros, se trouve porté à la somme de ......... euros.

En totalité à la réserve légale qui de la somme de ......... euros se trouve porté à la somme de ........ euros.

*Si l'assemblée générale préfère affecter un pourcentage du bénéfice à la réserve légale, indiquer :*

.........% à la réserve légale soit la somme de .......... euros, qui de la somme de ... ......euros se trouve porté à la somme de.......... euros.

*Autre possibilité : distribuer des dividendes, dans ce cas indiquer :*

En totalité à la distribution d'un dividende de......... euros *(indiquer le montant du dividende par part sociale)* pour chaque part sociale, ce dividende devant être payé au siège social à compter du......... *(indiquer la date d'exigibilité du dividende).*

*Si des dividendes ont été versés au cours des trois derniers exercices (même si pour l'exercice clos aucun dividende n'est distribué) indiquer :*

Il est précisé qu'au cours des trois derniers exercices, des dividendes ont été versés aux associés, de la manière suivante :

 pour *(année N-3)* : ......... euros, soit ............euros,

 pour *(année N-2)* : .........euros, soit ....... euros,

 pour *(année N-1)* : ......... euros, soit ........ euros.

Après affectation du résultat de l'exercice, les capitaux propres de la société s'établiront de la manière suivante :

 capital social : ....... euros,

 report à nouveau : ..... euros,

 réserve légale : ......euros,

 soit des capitaux propres de ..... euros.

Mise aux voix, cette résolution est ......... (adoptée/rejetée).

 Pour : ......... voix

 Contre : .........voix

*si le résultat comptable est négatif (pertes)*

En totalité au compte "report à nouveau" qui de la somme de ......... euros, se trouve porté à la somme de ......... euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité (ou : à la majorité de ... (nombre) des parts sociales).

L'assemblée donne tous pouvoirs à M./Mme/Mlle ... pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Le gérant